



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

LE LYCÉE PRIVÉ SAINT-NICOLAS

& LA TAXE D'APPRENTISSAGE

«Agir pour demain»



EN THÉORIE...

Profil

Le **lycée Technique Saint-Nicolas** est un ensemble d'établissements d'enseignement général, technologique et professionnel sous statut scolaire et alterné, qui propose des formations de la 4^{ème} à la prépa Grande Ecole. Nous comptons plus de 1 400 élèves, dont 100 apprentis, encadrés par 150 professeurs. Notre projet : l'enseignement pour tous, l'accompagnement de chacun, quelles que soient les difficultés, permettant un parcours individualisé.

COLLÈGE SAINT-LOUIS

LYCÉE PROFESSIONNEL

4^{ème}, 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles

Classes ULIS

CAP : Menuisier Fabricant, Maintenance des Bâtiments de Collectivités, Electricien

Bac Pro : Gestion Administration, Systèmes Numériques, Technicien Menuisier Agenceur, Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Bac Général

Bac STMG : Gestion et Finance*, Ressources Humaines et Communication* (*option facultative Cinéma Audiovisuel)

Bac STI2D : Énergie et Environnement*, Systèmes d'Information et Numérique*, Innovation Technologique et Eco-Conception, Architecture et Construction* (*option facultative Cinéma Audiovisuel)

BTS : Comptabilité et Gestion, Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques, Electrotechnique

Classe Prépa Technologie Sciences Industrielles

U.F.A.(Apprentissage)

FORMATION CONTINUE (Programmes à la carte)

Formations

Expérience

- Près de **200 ans** d'existence
- Plus de 30 parcours en formation initiale
- Plus de **2 000 conventions** de stages signées par an
- Pôle d'Accompagnement et de Lutte Contre le **Décrochage Scolaire**
- **Certification VeriSelect** Formation Professionnelle



Saint-Nicolas Paris

LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

92, rue de Vaugirard
75 006 Paris
01 . 42 . 22 . 83 . 60

Notre ambition :

AGIR POUR DEMAIN

Insertion professionnelle, développement durable, innovations technologiques, solidarité...

L'équipe éducative du Lycée Saint-Nicolas propose chaque année divers projets pédagogiques.

Ces réalisations ont pour objectif de transmettre un savoir-faire particulier à nos élèves et de leur apporter certaines connaissances pour les préparer à relever les défis de demain.

Les projets

EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES FINANÇÉS EN 2017/2018:

Développement du projet SMART CITY (ville connectée au cœur du lycée permettant d'adapter la consommation d'énergie en fonction des besoins).

Acquisition d'une imprimante 3D pour la menuiserie

Aménagement de notre jardin écologique avec les élèves de classes ULIS, 4^{ème} et 3^{ème}

Conception du Compact Can pour le recyclage

ET EN PRATIQUE !

Vous trouverez ci-dessous diverses informations qui vous permettront de mieux connaître notre établissement, nos ambitions, nos engagements ainsi que des exemples d'actions mises en place pour leur application.

Près de **200 ans** d'existence

Le Lycée Saint-Nicolas a été créé en 1827 pour répondre à l'objectif suivant : faire en sorte que les jeunes à la rue puissent bénéficier d'une formation de qualité. Dorénavant, notre vocation est la suivante : ouvrir nos portes à tout jeune recherchant une formation, quelles que soient ses difficultés (personnelles, scolaires...).

L'accompagnement au lycée Saint-Nicolas

«Accompagner» fait partie de nos engagements. Nous proposons un soutien personnalisé à chaque jeune, en fonction de ses besoins, et nous avons créé dans cette démarche, un **Pôle d'Accompagnement et de Lutte contre le Décrochage scolaire**.



Etre en phase avec la **réalité** du monde du travail



Afin de préparer au mieux nos élèves, nous nous efforçons d'**intégrer le monde de l'entreprise à celui de l'enseignement**. Pour cela, nous avons pour exemple réalisé un plateau TV adapté capable d'accueillir des artistes et des professionnels, pour la formation des jeunes en Bac Pro Systèmes Numériques et option Cinéma Audiovisuel. Bien que fraîchement diplômés, ils sont ainsi parfaitement autonomes et professionnels dès leur intégration dans la vie active.

Agir pour **demain**

Prendre un pas sur l'avenir, c'est tout d'abord apporter des compétences novatrices qui favoriseront l'insertion professionnelle de nos jeunes. Le projet pédagogique «comment intégrer l'usine 4.0* dans la formation?» illustre parfaitement cette conviction. En effet, les élèves pourront ainsi se démarquer aux yeux des recruteurs, **ayant été préparés aux savoirs innovants**.

* L'usine de demain



C'est ensuite, sensibiliser nos jeunes sur le **développement durable**. C'est ainsi que nous avons créé dans notre lycée un **jardin écologique** avec nos élèves issus des classes ULIS et de 4ème. Cette initiative n'est que le début d'une longue série d'actions en faveur de la protection de l'environnement.

Vous et Nous

Votre soutien via la taxe d'apprentissage nous est essentiel.

Sans vous, professionnels, nous ne pourrions pas:

- Développer des **projets pédagogiques innovants, responsables**, qui apporteront une vraie **valeur ajoutée** à nos élèves et favoriseront leur **insertion professionnelle**.

- Assumer toutes les dépenses relatives à l'achat du **matériel pédagogique** (machines de pointe, matières premières) **nécessaire aux 30 parcours de formation suivis par 1400 élèves**.

Réforme 2019 :

La part de taxe qui nous est destinée serait amenée à **réduire de 40% en janvier prochain**. La solution? Augmenter considérablement le nombre d'entreprises nous apportant leur soutien. Si nous n'y parvenons pas, qu'en sera-t-il de la rentrée de 2020? Nous sommes à ce jour dans l'incapacité de donner une réponse...

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un impôt créé pour faire participer les entreprises (du secteur privé et ayant au moins un salarié) au financement du développement des formations à caractère technologique et professionnel.

QUELLE EST LA SPÉCIFICITÉ DE CET IMPÔT?

Les entreprises peuvent verser leur taxe d'apprentissage aux établissements de formation éligibles de leur choix.

Si vous souhaitez financer une action spécifique (développement durable, solidarité, nouvelles technologies, etc.), contactez-nous!
Nous avons de multiples projets à vous présenter!

QUAND LES ENTREPRISES DOIVENT-ELLES PAYER CET IMPÔT?

La date ultime est le 28 Février. Les déclarations se font généralement durant les mois de Janvier et Février mais certains professionnels s'acquittent de cette tâche dès décembre.

POURQUOI CETTE TAXE D'APPRENTISSAGE EST TRÈS IMPORTANTE POUR NOTRE LYCÉE?

La diversité de nos programmes relativement singulière (30 parcours de formation) impose chaque année de très lourds investissements en machines de pointe et matières premières onéreuses. La taxe d'apprentissage permet de financer 90% de ce matériel pédagogique. Les attributions faites par les entreprises ont un véritable impact sur notre fonctionnement.

POURQUOI VERSER À SAINT-NICOLAS?

Pour donner du sens à votre contribution en finançant un projet pédagogique ou tout simplement en soutenant un lycée dont le bon fonctionnement dépend de la taxe d'apprentissage collectée.

VOUS AVEZ L'HABITUDE DE VERSER VOTRE TAXE À UN ETABLISSEMENT?

Sachez qu'il vous est possible de l'attribuer à plusieurs centres de formation.

VOUS NE SAVEZ PAS QUEL COLLECTEUR CHOISIR?

Nous vous invitons à collaborer avec OCTALIA (www.octalia.org)

INFORMATIONS SUR LA RÉFORME 2019:

La réforme prévoit que la part de taxe qui nous est réservée (hors-quota) diminue de **23% à 13%**.
Professionnels, nous avons **PLUS QUE BESOIN DE VOUS.**

COMMENT VERSER SA TAXE AU LYCÉE SAINT-NICOLAS?

Afin de garantir votre versement, il vous faut impérativement mentionner sur le bordereau l'intitulé suivant dans son entier :

Lycée Privé Saint-Nicolas - 92 rue de Vaugirard - 75 006 Paris
et indiquer le code UAI (hors-quota) **0754025 T**

Notre établissement est habilité à percevoir la **catégorie A** du **Hors-quota.**

CONTACT

Audrey BOUGUEREAU

Responsable
des Relations Entreprises
92, rue de Vaugirard
75 006 PARIS
01 42 22 60 71

audrey.bouguereau@lyceesaintnicolas.fr